

IX.

Le cimetière de Notre-Dame-des-Neiges de Montréal, ouvert en 1855, reçut son premier monument au mois de juin de cette année et l'inauguration de celui-ci eut lieu en octobre suivant. Le 21, on transporta les restes de Duvernay à cet endroit, sous une pyramide en pierre de taille de trente pieds de haut avec une base carrée de sept pieds. La translation donna lieu à une sortie de presque tous les citoyens de Montréal, avec une pompe religieuse et civile extraordinaire.

C'était vingt et un ans après la première réunion de la Société Saint-Jean-Baptiste et déjà toute la province était remplie de cette institution. La presse parla longuement de ces grandes funérailles, et disons aussi que, en 1852, la mort du fondateur avait inspiré de nombreux articles qui faisaient voir l'étendue des regrets du peuple et la situation de cette société nationale.

Monsieur George-Etienne Cartier prononça le discours principal devant la colonne commémorative: "En déposant sous ce monument, à l'ombre des érables, les cendres de Ludger Duvernay, nous accomplissons un devoir commandé par le mérite et la vertu aussi bien que par le sentiment de la reconnaissance. Permettez-moi de saisir cette occasion pour faire quelques remarques sur notre association et son avenir.

"En la fondant, Ludger Duvernay n'a pas voulu que son œuvre finît avec lui. Son vœu le plus ardent était qu'elle lui survécût comme moyen d'aider les Canadiens-français à maintenir leur existence nationale en Canada. Nous serions indignes de notre nom, et nous ferions défaut aux vœux et aux désirs du regretté fondateur de notre association, si nous n'unissions tous nos efforts pour assurer la permanence de notre nationalité.

"Le travail et la bonne conduite de chaque membre d'une société constituent une base solide et sont deux nécessaires et efficaces moyens de succès pour l'être national dont il fait partie. Mais il ne suffit pas pour les membres d'une nationalité d'avoir contribué à son existence par leur travail et leur bonne conduite et de l'avoir mise en voie de progrès. Il leur reste encore une grande œuvre à accomplir. Il leur reste à en assurer la permanence. Il n'est pas nécessaire que j'indique le moyen d'obtenir cette permanence—vous le connaissez comme moi—la raison de chacun de nous, l'histoire et l'expérience de toutes les nationalités, et surtout notre propre histoire, nous le font voir suffisamment.

"Comprenons bien que l'élément personnel ne constitue pas seul une nationalité; il faut en outre l'élément territorial. La race, la